



N° 264

ÉDITORIAL:

LES ENFANTS TUNISIENS connaissent-ils leur pays ?

Permettre de faire découvrir son pays.

Une journée remplie d'activités, d'émotions et de rêves.

Redonner aussi envie aux jeunes Tunisiens le goût de la découverte de leur propre pays.

Pour s'y investir, y travailler, et innover...

Il faut s'y prendre assez tôt pour faire des demandes de subventions.

Combien coûte un déplacement en car ?

Qui peut le fournir ?

Le transport, l'entrée dans un musée, ou visite de lieux jusqu'alors inconnus...

TUNIS... TOZEUR... NEFTA... KAIROUAN, EI JEM ... TAMERZA, DJERBA les musées pour y découvrir le patrimoine culturel.

Découvrir la mer, lorsque l'on est au centre de la Tunisie.

Peut-on demander aux seuls parents, d'en être les « payeurs » ?

Obtenir une subvention de quelques dinars de la ville, et une autre du gouvernorat, serait-elle si laborieuse ?

Le reste, sera obtenu à coups de tombola, loto et vente de canettes, de gâteaux...

« Les tickets de tombola, Il faut les acheter...

Combien faut-il de dinars pour permettre d'avoir un « mini » budget ?

Chaque dinar compte.

Trouver des accompagnateurs est délicat. Qui prendra en charge la part de ceux-ci ?

Faire des demandes auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de la municipalité, du gouvernorat, serait-ce faire de la mendicité ?

Vendre des gâteaux au profit de nos voyages scolaires serait-il un délit ?

Ne plus avoir recours à la vente de gâteaux à cause de normes sanitaires, on peut en rire, mais en France, la direction d'un établissement en a décidé ainsi.

La programmation de courts séjours en fin d'année scolaire par les enseignants de chacun des collèges, permettrait de faire une action pédagogique auprès d'enfants en mal de découverte.

Y aurait-il des mécènes... en Tunisie, (il y en a très certainement) qui aurait la propension de donner un coup de pouce à ces projets ?

Commencer par l'enfant, l'adolescent, afin qu'il soit lui-même convaincu des trésors que possèdent son pays.

Les sites archéologiques, parfois rébarbatifs à voir, car en très très mauvais état, « mosaïques pillées par les musée du coin », certains dirons sauvés des manants.

Mais certains, et ils sont nombreux en Tunisie, sont des lieux vivant par la réalisation de spectacles en leur sein.

Nous nous souvenons de visites de musée ou le guide, ennuyeux au possible n'était pas assez pédagogue pour rendre attrayante ses explications. Nous jouions à travers les salles, plutôt que d'écouter la litanie de dates, à nos yeux, sans intérêt...

La préparation à ce type de visite doit être élaborée avec soin, afin de pouvoir faire revivre par une histoire « aménagée », « embellie » pour captiver son auditoire.

Il n'y a pas que les musées, il y a les métiers à découvrir.

Comment fait-on un tapis ?

Comment fait-on l'huile d'olive ?

Comment fait-on une poterie ?
Comment fait-on le pain ?
Comment fait-on des soieries ?
Comment fait-on une tente berbère ?
Comment fait-on l'eau minérale ?
Comment fait-on le vin ?... La bière ?

Pensez-vous que sans une éducation culturelle d'un pays, le jeune Tunisien si adepte du téléphone portable, d'internet et toutes les technologies nouvelles qu'il prenne le temps de se pencher sur ces savoir-faire.

Cela peut aussi donner des « vocations » pour apprendre un métier...sait-on jamais !

Et puis, il y a les lieux à voir, des cascades, l'une des plus célèbres est **TAMERZA**, mais il y a le **lézard rouge, des balades en mer** le temps d'une journée ou l'on se prend pour un corsaire, les Fantasias et autres **courses de Sloughi (lévrier berbère), se baigner en plein désert**, dormir sous la tente peut être une expérience pour les adolescents des villes...

Râleur naïf

INFO EXPRESS

- L'attaquant portugais **Eusebio da Silva Ferreira** est décédé ce dimanche 5 janvier 2014 au petit matin, à l'âge de 71 ans, victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Hospitalisé à plusieurs reprises. 733 buts signés au cours de sa carrière.



- **Phil Everly** est mort des suites d'une maladie pulmonaire chronique, à l'âge de 74 ans

"Made to love", une de leur chansons, sera reprise en 1962 par le chanteur français Claude François, qui en changera les paroles pour devenir: Belles, Belles, Belles !

<http://youtu.be/aSWY1NKFj>

- Le réseau Lam Echaml et l'association TWIZA pour le patrimoine, la solidarité et le développement ont le plaisir de vous inviter à la célébration nouvel an Amazigh 2964 dans le cadre des journées de culture Amazigh

L'inauguration aura lieu le Samedi 11 janvier 2014 à 14h00 dans l'espace des associations de Lam Echaml au 104 avenue de l'UMA à Soukra.

- **Deux représentants du Djihad islamique et du Hezbollah empêchés d'entrer en territoire Tunisien**

Le président de la ligue Tunisienne de la Tolérance, Sleheddine El Matri, a déclaré au micro de ShemsFM, que deux invités de la ligue ont été empêchés d'entrer sur le sol tunisien à savoir le représentant des relations arabes au sein de Hezbollah et un membre de mouvement du Djihad islamique en Palestine.

Les deux invités étaient attendus en Tunisie pour participer à une conférence organisée par la Ligue Tunisienne de la Tolérance sous le titre de « la souveraineté et la résistance dans les mouvements arabes ».

- **Le quart des véhicules en Tunisie circule au carburant de contrebande**

Selon le rapport de la banque mondiale portant sur les estimations du commerce informel sur les frontières tunisiennes sorti récemment, le ¼ du carburant consommé en Tunisie provient de la contrebande algérienne.

Intervenu au micro d'ExpressFM, Hamadi Khemiri , secrétaire général du groupement professionnel pétrolier a déploré l'inertie de l'Etat et l'absence de volonté politique pour résoudre le problème. Il a déclaré que le problème est intimement lié à la corruption à tous les niveaux et que l'Etat ne peut se cacher derrière les problèmes sociaux pour justifier leur inaction.

Il a estimé même que les petits vendeurs ne sont que la partie apparente de l'iceberg et que les montants mis en jeu laissent entendre que de grands capitaux et un réseau organisé se cachent derrière les prétendus cas sociaux.

M. Hamadi Khemiri a souligné, par ailleurs, la nécessité de lutter avec fermeté contre ce phénomène. "La lutte contre ce fléau exige une coopération avec les pays voisins" a-t-il précisé.

- **Deux multiplexes cinématographiques verront le jour à Ennasr et Bourj Touil**

Le ministre de la Culture Mehdi Mabrouk a annoncé, jeudi 5 décembre 2013, sur Shems FM, que des projets de multiplexes cinématographiques sont en cours.

Mehdi Mabrouk a précisé qu'une réunion a eu lieu à la municipalité de l'Ariana, avec des investisseurs, pour l'examen d'un méga projet, qui consiste en un grand centre commercial et culturel, qui comportera plus de 3 salles de cinéma. Les travaux démarreront dans les semaines à venir, à Cité Ennasser.

Le ministre a indiqué qu'un deuxième projet de multiplexe, est en cours, dans la région de Borj Touil du côté du supermarché TunisCity.

- **600 mille dinars volés au ministère du Commerce !**

Le porte-parole du ministère du Commerce du gouvernement actuel, Mohamed Ali Ferchichi, est intervenu hier soir sur les ondes de radio Shems FM, pour donner certains détails sur l'affaire du vol d'une somme d'argent de 600 mille dinars du ministère du Commerce.

M. Ferchichi, a indiqué à ce sujet que le fonctionnaire impliqué dans ce vol est actuellement suspendu de son travail, dans l'attente d'un verdict de la part de la Justice.

- Pub à partager sympa !!!

<http://youtu.be/pfxB5ut-KTs>

- Comme si de rien n'était, et comme s'il n'était pas sur le départ, faisant partie du gouvernement démissionnaire, **Abdelkarim Harouni, ministre sortant du transport** a rendu public un communiqué, ce mercredi 1er janvier, où il annonce la nomination de nouveaux directeurs généraux dans son département :

- Les locaux du Front Populaire et du Parti des Travailleurs à **Houmet Essouk Djerba** ont été cambriolés dans la journée du lundi 6 janvier 2014 par des inconnus. Les murs ont été gribouillés avec la phrase : « Dégage mécréant » !

Les effets manquants n'ont pas encore été définis. La police a été avisée, et une enquête est en cours.

- Selon « Assabah News », **la démission du gouvernement d'Ali Lâaryedh n'est toujours pas à l'ordre du jour.**

Alors que le compte à rebours s'est déjà mis en marche pour le parachèvement des processus constitutionnel et électoral et de fait pour la démission effective du gouvernement actuel, Ali Lâaryedh aurait jeté, hier, un pavé dans la mare, en rétro-pédalant à nouveau sur sa démission. Réuni, hier, avec le Quartet, le chef du gouvernement, Ali Lâaryedh, aurait esquissé son intention de ne pas présenter sa démission compromettant ainsi les échéances fixés par la feuille de route.

-de Pierre DAC : En justice courante et cavallante, si tous les prévenus l'étaient à temps, le banc des accusés serait souvent vide.

=====

Grève ouverte des chauffeurs de taxis et véhicules privés de transport public à partir du 7 janvier

Huit syndicats de transport de grand public ont décidé d'entrer en grève ouverte à partir du 7 janvier 2013. Ainsi, sont concernés par cette grève : les chauffeurs de taxis individuels, de taxis collectifs, taxis touristiques, les louages, les transports ruraux, les agences de location de véhicules et les services portuaires, selon une déclaration du président de la Chambre nationale des taxis individuels, Moez Sellami, ce vendredi 3 janvier 2014, à Mosaïque Fm.

Ces syndicats protestent contre la lenteur des autorités de tutelles en mettant en cause six ministères (ministères du Transport, des Finances, du Commerce, de l'Industrie, de l'Équipement et de l'Intérieur) à appliquer les accords passés avec eux. Ils reprochent, également, les provocations faites à l'encontre des chauffeurs de ces véhicules sur la route et l'«humiliante» feuille de route. Pour M. Sellami, les autorités veulent que les 70.000 chauffeurs se transforment en 70.000 « indics » qui les informent de chaque mouvement de chaque citoyen, ce qu'ils refusent complètement.

Moez Sellami a noté qu'une réunion de conciliation est prévue pour samedi 4 janvier avec la présidence du gouvernement.

En France :

En cinq ans, le prix d'une course a grimpé de 21,5%, alors que l'inflation ne s'est élevée qu'à 7,7% sur la même période, sans que l'inflation ne puisse expliquer à elle seule une telle hausse. Les tarifs pourraient devenir dissuasifs alors que la concurrence dans le secteur est de plus en plus rude.

Parmi toutes les augmentations au 1er janvier, une est passée inaperçue. Les taxis ont pourtant pu revaloriser leurs tarifs de 3,9% dès minuit la nuit du Nouvel an. La mesure a été prise par le ministère de l'Economie et des finances dans un arrêté du 23 décembre, publié au Journal officiel cinq jours plus tard.

Dernière nouvelle : Les taxis renoncent à leur grève en TUNISIE

=====

<http://directinfo.webmanagercenter.com/2014/01/03/tunisie-transport-aerien-lopen-sky-cest-pas-pour-demain/>

L'Open Sky c'est pas pour demain

M. Ben Miled a ajouté que l'accord sur l'open sky avec l'UE ne sera mis en œuvre qu'une fois les équilibres financiers des compagnies aériennes tunisiennes rétablis et les procédures relatives à la restructuration du transporteur national « Tunisair » achevées.

Cet indice est passé de 2,5 en 2012 à 1 en 2013, sachant que plus cet indice est faible plus le niveau de sécurité est meilleur. La disposition de l'aviation civile canadienne à ouvrir une ligne aérienne régulière devant les compagnies aériennes tunisiennes a été, en outre, annoncée, lors de la conférence de presse. Cette décision a été prise après une opération d'audit effectuée, en novembre 2013, par des experts canadiens dans le domaine de la sécurité de l'exploitation et de la maintenance des avions.

=====

<http://www.lapresse.tn/04012014/77049/abou-iyadh-sera-t-il-extrade-vers-la-tunisie.html>

Abou Iyadh est arrêté, c'est confirmé !

Si les Américains continuent d'entretenir le suspense quant au sort de Abou Iyadh, il n'est pas exclu que ce dernier soit jugé un jour par un tribunal tunisien

Maintenant que l'arrestation de Abou Iyadh, n'en déplaît à ceux qui «s'entêtent» à l'infirmier, est donnée pour acquise par des médias américains, européens et arabes généralement bien informés, personne, par contre, ne peut prévoir, au juste, le sort qui attend l'homme fort

d'Ansar Echaria. Il est vrai que ce dernier, qui traîne un lourd dossier noirci de graves antécédents judiciaires, était activement recherché tant par la Tunisie que par les Etats-Unis, son implication personnelle ayant été juridiquement avérée aussi bien dans des attentats terroristes perpétrés dans nos murs que dans les attaques anti-américaines commises en Tunisie et à Benghazi (Libye).

<http://www.slateafrique.com/90357/tunisie-recours-massif-la-chirurgie-pour-reconstituer-la-virginite>

Tunisie: recours massif à la chirurgie pour reconstituer la virginité

Les interventions chirurgicales pour reconstituer la virginité se sont généralisées en Tunisie afin de contourner le tabou social et religieux, relève dans un entretien à l'AFP lundi la psychanalyste Nédra Ben Smaïl, après la parution de son livre sur le sujet.

"Les médecins estiment à seulement 5% les filles tunisiennes qui ne se préoccupent pas de la question de la virginité avant le mariage, 20% seraient des +vraies vierges+ et plus des trois-quarts seraient des +vierges médicalement assistées+", écrit-elle dans son ouvrage "Vierges? La nouvelle sexualité des Tunisiennes" en vente depuis samedi. Selon elle, ces cliniques, qui existent surtout à Tunis, la capitale, et Sfax (centre), facturent l'hyménoplastie entre 600 et 1.000 dinars tunisiens.

À l'occasion du Moulded, semaine de 3 jours

Le Mufti de la République a annoncé que la fête du Moulded (anniversaire de la naissance du prophète Mohamed) coïncidera avec le lundi 13 janvier. Les fonctionnaires peuvent donc s'offrir 4 ou 5 jours de congé aux frais de l'Etat.

En effet, le jour du Moulded est chômé, ainsi que celui du 3e anniversaire de la révolution, qui coïncidera avec le mercredi 14 janvier.

A ces deux jours de congé, les fonctionnaires bénéficieront du samedi et dimanche, 11 et 12 janvier, jours de congé hebdomadaire.

Les plus futés pourront même s'offrir un «pont» le vendredi 10 janvier : pour faire la grande prière hebdomadaire.

Quant à la productivité des services publics, on en reparlera peut-être un jour...

L'"assida zgougou", est un met spécifique de la fête du Moulded en Tunisie.

La Banque Centrale a publié un communiqué, ce lundi 6 janvier 2014, dans lequel elle annonce **l'ouverture des guichets de banque pour le samedi 11 janvier en prévision de la fête du Moulded le 11 janvier et celle de la révolution le 14 du mois courant.**

Les Banques assurent au public le samedi 11 janvier 2014 de 9 heures à 12 heures un service de caisse et un service de change manuel.

La Banque Centrale de Tunisie assure le même jour de 9 heures à 12 heures un service de paiements à son siège à Tunis et dans ses comptoirs.

PETIT QUIZ :

Où se déroulent "Jean de Florette" et "Manon des sources" de Marcel Pagnol ?
Marseille ou Aubagne

Où se déroule "A la Recherche du temps perdu" de Marcel Proust ?
Guérande ou Guermentes

Où se déroule le Comte de Monte-Cristo ?
Monaco ou Marseille

Dans quelle région se déroule "La Mare au diable" de George Sand ?
Berry ou Sologne

Où se déroule "Madame Bovary" de Gustave Flaubert ?
Rouen ou Le Havre

Où se déroule "Eugénie Grandet" d'Honoré de Balzac ?
Saumur ou Chinon

Où se déroule "Une vie française" de Jean-Paul Dubois ?
Toulouse ou Paris

Où se déroule "Le Hussard sur le toit" de Jean Giono ?
Plan de Campagne ou Manosque

Où se déroule "Colomba" de Prosper Mérimée ?
Corse ou Pays Basque

Où se déroule "Les Rivières pourpres" de Jean-Christophe Grangé ?
Grenoble ou Chambéry

Où se déroule "Jacquou le Croquant" d'Eugène Le Roy ?
Périgord ou Bretagne

Dans quel quartier parisien se déroule "Les allumettes suédoises" de Robert Sabatier ?
Montmartre ou Quartier Latin

Dans quel département se déroule "Germinal" d'Emile Zola ?
Aveyron ou Nord

Où se déroule "Vipère au poing" d'Hervé Bazin ?
Anjou ou Corse

Où se déroule "Bonjour tristesse" de Françoise Sagan ?
Côte d'Azur ou Côte d'Armor

Où se déroule "Au bonheur des dames" d'Emile Zola ?
Paris ou Tours

Où se déroule "Le Grand Meaulnes" d'Alain Fournier ?
Bretagne ou Sologne

Où se déroule "Un roman français" de Frédéric Beigbeder ?
Pays Basque ou Touraine

Où se déroule "Malavita" de Tonino Benacquista ?
Normandie ou Languedoc

Où se déroule "Ensemble c'est tout" d'Anna Gavalda ?
Paris ou Lyon

=====

CULTURE ARABE ET SAVOIR-VIVRE

La relation au corps, les positions corporelles

La propreté physique est presque obsessionnelle dans un monde qui, très rapidement, décela (dès les ancêtres culturels mésopotamiens et égyptiens) la relation entre la maladie et la souillure. La relation établie entre propreté physique et propreté morale favorisa souvent un ancrage de la première comme si le " lavage " extérieur avait un effet direct sur le comportement. Ce qui nous valut la protestation du prophète Issa (Jésus) qui traita les pharisiens de " sépulcres blanchis " ou la sacralisation des ablutions chez les musulmans qui, faute d'eau propre, peuvent utiliser du sable propre ou un galet. L'eau de la toilette ne doit pas toucher de nouveau le corps après l'avoir purifié : considérée, à juste titre, comme souillée, le corps ne doit pas y rester, ni une autre personne l'utiliser. C'est ce qui explique que la baignoire soit utilisée comme une simple douche : le bain savonneux fait horreur. Dans les régions privées d'eau, on peut se laver le corps avec très peu d'eau en suivant cette règle stricte, appliquée naturellement, machinalement : l'eau ne touche pas deux fois le corps. La salle de bain ancienne ou le bain collectif divisé par l'horaire du lieu en féminin et masculin, est un lieu pavé de larges dalles de pierre ou de marbre ou simplement carrelé, chauffé (ou non suivant le besoin), pourvu d'une évacuation, comportant soit un petit bassin d'eau chaude où puiser l'eau, accompagné de la tassa (objet de cuivre plus ou moins grand qu'on emplit d'eau pour se doucher), soit un briq (grande aiguière, de cuivre, à l'origine) calé en hauteur sur deux barres, soit un robinet avec sa tassa, soit une douche. On ne se plonge dans une piscine, dans un bassin, dans un bain, qu'une fois soigneusement lavé, rincé. La toilette en plein air près d'un point d'eau obéit aux mêmes règles : on prend de l'eau dans un récipient assez loin du ruisseau ou du puits, on se lave et éventuellement se savonne et se rince avant de se tremper dans le cours de l'eau, dans la guelta (pièce d'eau au désert ou très petit lac) ou le bassin. En effet, l'eau sale doit se purifier dans la terre et ne pas polluer l'eau propre.

Laver le voyageur qui arrive après une longue route est un devoir. Aujourd'hui on propose une douche, autrefois, une femme pour une invitée ou un très jeune homme ou une femme âgée pour un homme, assistait l'hôte et versait l'eau. Laver les mains et les pieds des gens qui vous visitent n'est pas humiliant, ni pour l'un, ni pour l'autre. Par respect, ce sont les plus jeunes qui s'occupent des plus âgées, mais en certaines circonstances, le maître ou la maîtresse de maison peuvent s'en charger, et même, prendre l'aiguière des mains du servant ou du plus jeune pour une personne vénérée (homme ou femme). Par exemple : cette belle image du texte chrétien où le prophète palestinien lave lui-même les pieds de ses disciples.

Les toilettes dans les villes sont proches du lieu de la douche mais un robinet, un seau et une tassa spéciale au lieu, une cruche ou une bouteille remplis d'eau y sont toujours déposés pour la toilette intime. La fonction naturelle accomplie, un lavage soigneux est de mise. Avant l'usage du papier hygiénique l'une des méthodes consistait à préparer des boules de terre séchées de la grosseur d'un citron, qui devait absorber toute impureté, toute humidité avant le lavage à l'eau. Faute de papier ou de boule de terre préalables, la technique consiste à " jeter de l'eau " sur la partie souillée avant d'opérer un lavage convenable. Malgré l'obligatoire lavage des mains qui suit, le lavage s'opère de la main avec laquelle on ne porte pas la nourriture à la bouche, en principe la main gauche. Cela explique pourquoi l'on interdit aux enfants de saluer de la main gauche (et pourquoi ils cherchent, par moquerie méchante, à offenser l'étranger en lui tendant celle-ci !). Pour demander de passer aux toilettes, on demande " le bain " ou " à se laver ". L'hôtesse doit montrer les W.C. et la salle de bain en réponse. Les lieux portent le nom de " bain " ou " maison de l'eau " ou " lieu de repos ".

Dans la nature, un homme doit s'agenouiller pour uriner afin de n'offrir, fut-ce par l'ouïe, l'indélicatesse d'un jet tombant de haut. On n'urine pas contre une plante, un arbre, ni le mur d'autrui : " on n'est pas des chiens ", disait la grand-mère ; on n'urine jamais dans une rivière

ou un cours d'eau. On creuse un peu le sable ou la terre et l'on recouvre du bout du pied. Dans les lieux où il est impossible de se dérober au regard (désert de sable, steppe plate), on s'écarte des autres et les femmes s'accroupissent en étalant très largement leur jupe (ou grande robe) autour d'elles après avoir fait un creux dans le sol du bout du pied, qu'elles recouvrent ensuite. Les femmes, parfois, vont satisfaire aux besoins naturels ensemble (dans certains lieux ruraux où elles se glissent au dehors au crépuscule, emportant de l'eau avec elles) et ne voient rien de choquant à continuer la conversation. Il n'est pas convenable de péter en compagnie. Roter, après avoir bu, se fait discrètement derrière la main, comme la toux ou le bâillement. L'éternuement, s'il ne peut être retenu, se fait dans un mouchoir ou un pan du vêtement. Contrairement à ce que beaucoup de gens croient, cracher n'est pas bien vu du tout : cela doit se faire dans un lieu où il y a de l'eau, où l'évacuation est possible, ou sur la terre, à l'écart de tous, ni sur le chemin, ni sur les cultures, pas dans un cours d'eau ni une guelta, pas dans un mouchoir pour ne pas garder sur soi la souillure, au grand jamais devant une dame.

Déclaration commune d'Al Bawsala, Amnesty, HRW et le centre Carter

Il est crucial que la nouvelle constitution de la Tunisie soit mise en conformité avec les normes internationales des droits humains et les obligations de ce pays au regard du droit international, ont déclaré aujourd'hui quatre organisations de défense des droits humains.

Al Bawsala, Amnesty International, HumanRights Watch et le Centre Carter, qui ont suivi indépendamment et dès son début le processus de rédaction de la constitution tunisienne, se sont associés pour mettre en lumière les principaux sujets de préoccupation de ce projet.

Une Commission des consensus actuellement en place à l'Assemblée nationale constituante (ANC) est chargée de parvenir à un consensus sur les principales questions litigieuses dans le projet de constitution, présenté au public le 1er juin 2013. Alors que l'Assemblée s'apprête à voter sur la constitution article par article, puis dans son intégralité, les travaux de la Commission, en amont de ce vote, seront décisifs. Dans le but de soutenir une transition vers une démocratie respectueuse des droits humains en Tunisie, les organisations demandent à la Commission des consensus et à l'ANC dans son ensemble de tenir compte des recommandations suivantes :

Inclure une clause générale intégrant directement dans la législation tunisienne les droits humains tels que définis par le droit international coutumier et les traités internationaux ratifiés par la Tunisie, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Modifier la formulation des « principes universels élevés des droits de l'Homme », dans le préambule, terme qui pourrait impliquer une hiérarchie des droits humains universels, dont certains seraient plus importants que d'autres.

Garantir que le droit interne reflète et respecte les engagements internationaux de la Tunisie en matière de droits humains. La constitution devrait préciser que tous les traités « dûment approuvés et ratifiés » par la Tunisie, sans exception, ont un statut supérieur au droit national. L'Assemblée devrait également inclure une clause stipulant que les droits et libertés énoncés dans la constitution lient les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, et tous les organes de l'État.

Inclure une clause stipulant que les juges devraient toujours interpréter la loi, notamment la constitution, d'une manière plus favorable à l'application d'un droit ou d'une liberté fondamentale, et préciser qu'ils doivent tenir compte de l'interprétation des traités relatifs aux droits humains par tous les organes conventionnels, en tant que norme minimale.

Renforcer les garanties des droits économiques, sociaux et culturels, en précisant que la Tunisie a l'obligation d'assurer progressivement le plein exercice de ces droits, en utilisant le maximum des ressources disponibles dans le pays, notamment en prévoyant des mécanismes spécifiques pour mettre peu à peu ces droits en œuvre.

Consacrer les principes d'égalité et de non-discrimination devant la loi et les appliquer à toute personne relevant de la juridiction des autorités tunisiennes, les citoyens comme les étrangers. La constitution devrait préciser que la discrimination, directe et indirecte, est interdite pour des raisons de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine nationale ou sociale, de propriété, de naissance ou toute autre situation, et que les lois ou politiques étatiques discriminatoires sont inconstitutionnelles.

Énoncer le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes ses facettes. La constitution devrait préciser que les hommes et les femmes sont égaux et ont droit à la pleine égalité en droit et en pratique, ainsi qu'à l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie – qu'ils soient civils, culturels, économiques, politiques ou sociaux, tels que définis dans les normes internationales relatives aux droits humains. L'Assemblée devrait envisager d'ajouter une disposition visant à amener l'État à adopter des mesures positives dans tous ces domaines pour parvenir à une émancipation effective et égale des femmes.

Veiller à ce que la portée du droit à la liberté de religion et de conscience couvre toutes les facettes de ces droits, notamment la liberté d'adopter, modifier ou renoncer à une religion ou une croyance, ainsi que la liberté de ne pas pratiquer une religion du tout et la liberté de pratiquer en public et en privé.

Fournir une pleine protection des droits fondamentaux, notamment ceux relatifs à la liberté d'expression, de réunion, de la santé, de l'éducation, de la nourriture, de l'eau, d'association, de mouvement et le droit d'accès à l'information.

Supprimer les restrictions énoncées dans les articles relatifs à la liberté d'expression, de réunion, d'association, de mouvement et au droit d'accès à l'information, car elles pourraient permettre la restriction arbitraire des droits fondamentaux dans les lois nationales et une érosion des droits individuels dans le futur. Au lieu de cela, la constitution devrait stipuler que toutes les restrictions aux droits et libertés devraient être limitées à celles qui sont raisonnables, nécessaires et proportionnées pour garantir un but légitime. Pour cela, il faudrait ajouter un libellé à l'article 48 (la clause générale de limitation) indiquant clairement que les droits et libertés affirmés par la constitution ne peuvent être restreints que lorsque ces restrictions sont autorisées en vertu du droit international relatif aux droits humains.

Préciser clairement que toute restriction aux droits et libertés en état d'urgence doit être définie par la loi, manifestement nécessaire dans le but de protéger un objectif légitime, d'une manière qui soit proportionnée pour protéger cet objectif, pour une période de temps spécifique pour répondre aux exigences de la situation, et sous réserve de révision judiciaire. En outre, préciser que les droits considérés comme intangibles, ou absolus, par le droit international demeurent protégés et interdire leur restriction en vertu des pouvoirs d'urgence.

Indiquer clairement une interdiction des traitements ou peines cruels, inhumains et dégradants et faire respecter le principe de non-refoulement, c'est-à-dire le retour forcé vers un pays où il y a un risque sérieux de persécution.

Intégrer les normes internationales sur l'indépendance de la magistrature, notamment l'affirmation sans équivoque de la garantie d'inamovibilité, et tout ce qui concerne la

nomination, la promotion et la discipline. Préciser que la révocation des juges n'est possible que pour faute grave, à la suite de garanties d'un procès équitable et lorsque décidée par un haut conseil de la magistrature.

Accorder à la Cour constitutionnelle, immédiatement après sa création, le plein pouvoir d'examiner la constitutionnalité des lois existantes et des lois proposées, et d'invalider les lois et articles de lois qui violent les dispositions de la constitution relatives aux droits humains. Elargir la saisine de la Cour pour le contrôle à priori des lois, qui dans le projet n'appartient qu'au seul Président de la République, aux membres de l'Assemblée du peuple selon un nombre de députés à définir dans la Constitution.

Fixer des échéances claires pour l'entrée en vigueur des différentes dispositions de la constitution.

http://www.lemonde.fr/tunisie/article/2014/01/04/constitution-la-tunisie-adopte-la-liberte-de-conscience-et-rejette-la-charia_4343130_1466522.html#xtor=EPR-32280229-%5BAaune%5D-20140105-%5Btitres%5D

Constitution : la Tunisie adopte la liberté de conscience et rejette la charia

La Tunisie est devenue lundi le premier pays du monde arabe à inscrire dans sa constitution l'égalité entre hommes et femmes. «Tous les citoyens et les citoyennes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont égaux devant la loi sans discrimination aucune», dispose l'article 20 du projet de Constitution adopté par 159 voix sur 169 votants.

Reste, malgré tout inégalité quant aux droits à l'héritage?

L'homme prévaut la femme .

Les dispositions juridiques actuelles applicables au droit successoral tunisien qui prévoient en cas de partage d'une succession deux parts à l'homme et une part pour la femme comme cela est stipulé dans le verset coranique de la Sourate des Femmes (An-Nisâ'), verset 11 où il est précisé : Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux - « Quant à vos enfants : Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles... »

Et là, la constitution est passée à côté !!!

Naïveté ? Peut-être. Optimisme forcené surement. En tous cas, comme on ne pouvait pas tomber plus bas (encore que...), autant que cette année 2014 démarre sous de bons auspices (et pas hospices), comme me l'a écrit un facétieux ami. A preuve, en Tunisie...

Finis donc les mariages truqués, les pauvres gamines obligées de finir dans le lit d'un vieux pervers pépère, sale et barbu. Vive la liberté des femmes tunisiennes et l'égalité des sexes ! C'est une première.

Et ça se passe en Tunisie, cette destination délaissée par les touristes français... qui ont peur d'une révolution qui s'est pourtant déroulée sans grande violence et qui se poursuit... dans le bons sens !

C'est en effet, je n'hésite pas à le dire, une vraie révolution dans cette partie du monde.

L'Assemblée Constituante de Tunisie vient en effet de voter à une large majorité, avec l'appui des barbus d'Enadha, un projet de Constitution unique dans le monde arabe.

La Tunisie, décidément, nous réserve encore bien des surprises et c'est un véritable plaisir, ce soir, de l'écrire !

Et tout d'abord, parmi tous les articles de cette future Constitution, qui, si tout va bien, devrait être votée (et adoptée !) le 14 janvier prochain, le plus bel article qui, résolument, balaye l'obscurantisme profond de certains barbus vers les poubelles de l'histoire.

Que dis-je ? Cet article le néanti (oui, l'obscurantisme est masculin, sinon j'aurais écrit La Néanti... D'accord, c'était juste pour rire...)

L'article en question ? **Pour la première fois dans un pays arabe, la Femme est considérée comme l'égale de l'homme !**

Oui, ça paraît normal, il n'empêche que, jusqu'à présent, la Femme n'était tout au plus considérée que "comme le complément de l'homme".

Quand je parle d'obscurantisme, le mot n'est quasi pas assez fort !

Et donc, si la nouvelle Constitution est adoptée par le peuple, citoyennes et citoyens tunisiens seront "égaux devant la loi sans discrimination".

Vive la liberté des femmes tunisiennes et l'égalité des sexes !

Ça, c'était le plus fort, mais le reste de ce projet de Constitution est aussi une véritable avancée dans cette région du monde.

Je cite, en vrac : "**Les libertés d'opinion, de pensée, d'expression, d'information et d'édition sont garanties**", le droit de grève, comme le droit syndical sont préservés, la torture, morale comme physique devient un crime imprescriptible...

Fini la loi de la Charia, ce droit islamique venu d'un autre temps : "**L'Etat est le gardien de la religion. Il garantit la liberté de conscience et de croyance et le libre exercice du culte**" !

Il aura fallu pas loin de trois ans avant que la Tunisie prenne conscience que la liberté n'était pas un vain mot, mais une réalité qui devrait être universelle.

Trois ans, c'est finalement peu, comparé à des décennies de dictature et d'iniquités flagrantes...

Je n'ai qu'un vœu, pour cette région du monde : c'est que beaucoup des voisins de ce pays "ami" se penchent d'un peu plus près sur cette (r)évolution.

Que certains, tels ces petits roitelets bourrés de pétrole, esclavagistes encore pour leurs immigrés, dispendieux de richesses pétrolières qui n'auront qu'un temps, regardent leur avenir d'un œil un peu plus curieux.

Ils y verront un avenir plus serein.

La Tunisie a montré la voie. Il faudra sûrement encore affiner le texte... Mais c'est un grand pas et je suis assez content de propager cette nouvelle.

Il ne reste plus maintenant à la Tunisie qu'à retrouver ses touristes français, ceux qui l'ont boudé depuis trois ans.

Néanmoins, je crois qu'on tient le bon bout... et c'est bien !

Rédigé par Dominique Gobert le Mardi 7 Janvier 2014

=====

<http://nawaat.org/portail/2013/12/14/exercer-la-profession-de-medecin-en-tunisie-sans-jamais-avoir-mis-les-pieds-dans-une-fac-de-medecine/>

Exercer la profession de médecin en Tunisie, sans jamais avoir mis les pieds dans une fac de médecine !

=====

NOUVEL AN AMAZIGH

Longtemps marginalisés par l'ancien régime acquis à l'idéologie arabo-musulmane, les Imazighen en Tunisie tentent aujourd'hui de redonner corps à leur histoire et leur identité au sein de la société tunisienne

C'est la culture la plus ancienne du Maghreb. Leur langue est le Tamazight, également appelée "berbère". En Tunisie, elle se transmet encore dans certaines familles, mais de plus en plus rarement. Le berbère ou tamazight possède son propre système d'écriture, celui que les Touareg ont conservé : le tifinagh.

Les Imazighen sont environ 45 millions répartis entre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie, le Mali, l'Égypte, le Niger et les Iles Canaries. Les Berbères sont estimés à 3% de la population en Tunisie, contre 25 à 30% en Algérie et 40 à 50% au Maroc

Ils forment un groupe d'ethnies autochtones d'Afrique du Nord. Ils occupaient jadis un large territoire depuis l'Ouest de la vallée du Nil jusqu'à l'Atlantique et l'ensemble du Sahara et y fondèrent de puissants royaumes. Connus dans l'Antiquité sous les noms de Libyens, Maures, Gétules, Garamantes ou Numides.

Sur le plan des croyances religieuses, les Amazighs ont successivement connu l'animisme, le paganisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam. Mais quelle que soit la religion adoptée, celle-ci est toujours adaptée aux valeurs de liberté, de tolérance et de non-violence qui caractérisent ce peuple. Aujourd'hui, même si la religion musulmane est dominante, elle ne constitue pas l'unique référence. La société et la culture amazighes sont fondamentalement laïques car l'organisation sociale, le pouvoir, l'autorité, le droit amazigh (azref) et la gestion des affaires publiques ne sont pas liés à la religion.

En Tunisie, pays arabophone à 98 %, le chelha est parlé dans les villages semi-berbérophones du sud : Chenini, Douiret, Matmata, Tamezrett, Ghomrassen, ainsi que dans quelques villages de l'île de Djerba (surtout Guellala/Iqellalen, Ajim, Sedouikech/Azdyuch, Ouirighen/At et beni maaguel/Ursighen), et les régions de montagnes à Gafsa ou Sbeitla.

Le Maroc a reconnu la culture amazigh et la langue Tamazight est reconnue dans la Constitution comme langue officielle. La culture amazigh est reconnue comme composante de la culture marocaine. Le terme "Maghreb Arabe" a été refusé par le Maroc à ce propos, et le terme "Union Maghrébine" a été requis, afin d'inclure tous les peuples maghrébins.

L'«Association tunisienne de culture amazigh» ATCA, a obtenu son visa le 30 juillet 2011 et œuvre à préserver le cachet architectural de villages amazighs tunisiens pour qu'ils soient inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, à sauvegarder les us et coutumes authentiques et à combattre l'image stéréotypée ainsi que les préjugés concernant les Amazighs tout en contribuant à la construction d'une culture tunisienne cohérente, basée sur la diversité, la différence et la participation, sans exclusion ni marginalisation.

L'Association a plusieurs objectifs dont celui de mettre en valeur le patrimoine amazigh de la Tunisie, de le développer et de le faire connaître à l'intérieur du pays et à l'étranger, de le valoriser et de l'exploiter au service du développement intégral, notamment dans les régions amazighophones, d'encourager les recherches, les études et la production se rapportant à la culture amazigh, d'organiser des événements dans ce domaine, de relancer l'usage de l'écriture "Tifinagh" en tant qu'outil d'expression et de transcription graphique de la langue Amazighe.



Le jeune Cédric se réveille en pleine nuit à cause du bruit qui émane de la chambre de ses parents.

Il se lève discrètement et va observer la scène intime...

Le lendemain matin, au petit déjeuner, il demande à maman :

"Pourquoi tu rebondissais sur Papa, hier ?"

La mère, gênée, improvise :

"Tu sais, comme Papa a un gros ventre, je saute dessus pour le faire maigrir !"

Le bambin réfléchit deux secondes et dit :

"Ça ne marchera jamais !"

Sa maman, amusée, lui demande :

"Et pourquoi, ça ne marcherait pas selon toi, Cédric ?"

Le bambin explique :

"Parce que quand tu vas faire les courses, le samedi après-midi, il y a une dame qui vient et qui regonfle Papa."

=====

C'est une religieuse qui rentre dans un magasin d'alimentation. Elle achète une énorme bouteille de porto et dit à la caissière:

- J'achète cette bouteille pour soigner la constipation de la Mère Supérieure.

Une heure plus tard, alors qu'elle vient de sortir du magasin, elle croise la religieuse dans la rue, assise sur un banc, avec la bouteille vide à côté d'elle. La religieuse a l'air aussi bourrée que le métro aux heures de pointe.

- Mais enfin ma Sœur! Vous m'aviez dit que cette bouteille était pour soigner la constipation de la mère supérieure !

- Mais c'est la vérité ! Vous verrez, ça va vraiment la faire chier de me voir dans cet état !

=====

« Docteur », demande la femme inquiète,

« Mon mari peut-il encore faire l'amour maintenant qu'il a fait un infarctus

« Certainement madame, répond le médecin, mais uniquement avec vous, car il ne faut absolument plus qu'il s'excite. »

=====

Ça fait des heures, maintenant qu'il pleut!

Ma femme est complètement déprimée, elle regarde continuellement par la fenêtre... si ça continue comme ça, je crains de devoir la laisser rentrer ...

=====

Hier, j'ai dit à mon mari entreprenant :

« Est-ce que ça te tente de jouer au docteur? » Il a répondu, tout excité : « Ben oui! » Je l'ai fait attendre 1 heure dans le salon.

Pis ensuite, je lui ai donné un rendez-vous dans 6 mois

=====

A une heure avancée de la nuit, le téléphone sonne. Le Mari décroche le combiné :

- Comment voulez-vous que je le sache ? Dit-il au bout de quelques secondes "appelez plutôt la SNCF!"

- Qui était-ce ? lui demande sa femme

- Aucune idée. Un type qui demande si la voie est libre.



Sommes preneurs de nouvelles histoires... À VOT' BON COEUR M'SIEURS DAMES

=====

C'ÉTAIT HIER...

MONASTIR : Une soirée de la Saint Sylvestre

Sacré voyage dans le temps, que celui qui a été concocté par la direction du Sahara Beach, à ses hôtes pour la Saint Sylvestre. Et tant pis pour ceux qui n'y étaient pas, pour cause de peur d'attentats ou pour toute autre chose.

Car il s'agissait bel et bien d'un voyage dans le temps, une sorte de bond dans le passé qui vous propulse au cœur des années 80, années d'or du tourisme tunisien, à peine le portail de l'hôtel dépassé. Et c'est justement au niveau de ce portail que la magie opère, on se voit accueilli par une équipe de sécurité qui n'a pas l'air d'être là pour plaisanter. Les gars sont avenants, certes et souriants, mais ils sont décidés à ne rien laisser filtrer. Depuis la vérification de la réservation, à celle des identités, à la fouille systématique de la voiture... Rien ne leur échappe, de façon à ce que, une fois ce contrôle dépassé, on se sent envahi par un sentiment de sécurité et de quiétude, qu'on avait tendance à oublier par les temps qui courent, et qui contraste tant avec ce qu'on a laissé dehors, derrière soi, comme tension, stress et autres fruits bénis du « printemps arabe ».

Ce sentiment est vite renforcé par l'équipe de l'hôtel qui était aux petits soins des hôtes, pas un désir, pas une envie, n'étaient pas sérieusement étudiés, à défaut d'être exaucés.

Mais ce qui imprégnait un timbre particulier au séjour au Sahara Beach, ce qui donnait réellement, une sensation de voyage dans le temps, c'était, plus que la sollicitude et l'empressement du personnel, son professionnalisme, son expérience, sa façon de se conduire... voire, même son âge. Et c'était là l'atout majeur du Sahara Beach ! C'était le fait que la direction ait conservé une équipe rôdée et aguerrie, une équipe qui exerce, justement, depuis les années 80, pour certains, de façon à rappeler aux nostalgiques, ces années d'or et d'excellence du service hôtelier. Et c'est grâce à la promotion, par la direction, au sein de cette équipe, de la culture d'entreprise, qui fait que le personnel s'identifie à l'hôtel et lie son destin à celui de la boîte.

Du coup, on se retrouve transporté en pleine « belle époque », grâce à une équipe qui s'y connaît, de toute évidence, et qui contraste avec les équipes de « saisonniers » recrutés à la va vite au gré des réservations. Tout ce qu'on voyait, ce qu'on sentait, ce qu'on goûtait rappelait le Sahara Beach d'antan. Même la bouffe était, en comparaison avec ce qu'on sert ailleurs, tout juste exceptionnelle.

Et, cerise sur le gâteau, le diner-gala de la Saint Sylvestre a été une réussite totale, du fait d'un menu digne des grands palaces, d'un service avec zéro fautes, d'une clientèle triée sur le volet et d'un spectacle haut en couleurs concocté avec beaucoup de réussite par la seule équipe d'animation de l'hôtel. Une soirée mémorable avec zéro incidents, cernée de près par une équipe de sécurité aux aguets, renforcée par des éléments de la sûreté, et qui opérait en toute discrétion, à peine repérable par les yeux les plus experts.

Un grand bravo, donc, pour l'équipe de Sahara Beach, qui a réussi le pari de relever tous les défis et qui a réussi à offrir à ses hôtes un fabuleux voyage dans le temps.

Bravo pour l'équipe de l'hôtel, félicitations pour les heureux hôtes d'un soir, et tant pis pour ceux qui n'ont pas osé en être.

DOMMAGE, QU'ON NE L'AIT PAS APPRIS AVANT !

=====

TOUJOURS DE NOTRE LINGUISTE FAVORI

Vive la langue française

agoraphobe : peur des espaces libres et lieux publics

octilophobe : peur de la foule

éreuthophobe : peur de rougir en public

acrophobe : peur des lieux élevés

ruphobe : peur de la saleté

goualer : chanter (chanson de rue)

gaber : se moquer avec gentillesse

controuber : mentir avec véhémence

vagir : Pousser des cris faibles et plaintifs, semblables à ceux de l'enfant qui vient de naître

Cesse de vagir, une amputation de la jambe à la hache, c'est quand même pas si douloureux !

priapisme : se définit comme une érection prolongée (plusieurs heures ou jours), sans objet, car survenant en l'absence de désir sexuel. Cette érection inappropriée devient rapidement douloureuse. Les corps caverneux sont tendus mais le gland (corps spongieux) reste flasque.

Véricle : (n.f.) Terme de joaillerie. Pierre fausse faite avec du verre ou avec du cristal.
Diamant de véricle.

Triquètre : (n.f.) Réunion de trois cuisses avec leurs jambes et leurs pieds que l'on trouve souvent sur les médailles antiques.

Trématisé, ée : (adj.) Terme de grammaire. Marqué d'un tréma.

Teutomanie : (n.f.) Zèle excessif pour tout ce qui est allemand ; chauvinisme allemand.

Termer : (v.i.) Terme d'eaux et forêts. Termer une vente, assigner le lieu et le jour de son adjudication.

Tercer ou terser : (v.i.) Donner un troisième labour, une troisième façon à la vigne.

BONBEC s.f : **Sobriquet par lequel le peuple désigne une femme bavarde. C'est un bonbec. On dit aussi, dans le même sens et familièrement : Une Marie bonbec.**

CONDEMNANDE s.f :

Réponse au prochain numéro.

QUELQUES MOTS COURANT D'ARABE

Quiz des mots de la semaine dernière :

LAOULED LABES
BARRKALAHOUFIK
CHOUCRRANE
SLESSA
KHAMSA
SMANYA
RALiA

Mots nouveau :

KADDECH Combien
MIYE 100 millimes
KHAMSA MIYE 500 millimes
KHAMSA LEF 5 dinars
MITINE 200 millimes
ZOUZ DINAR AT 2 dinars
SLESSA MIYE 300 millimes

Gougères au fromage

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 4 oeufs + 1 jaune (pas obligé)
- 150 g de gruyère râpé
- 150 g de farine tamisée
- 80 g de beurre + 15 g pour la plaque
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- sel, poivre

Préparation

Préchauffez le four entre 180 et 210 °C (th 6-7).

Dans une casserole, portez 25 cl d'eau à ébullition, avec le beurre coupé en morceaux + 1 cuillère à café de sel.

Hors du feu, ajoutez la farine d'un coup. Mélangez vivement, et faites dessécher pendant 1 min sur feu doux.

Hors du feu, laissez tiédir quelques instants, et incorporez les oeufs un par un en mélangeant bien. Ajoutez le gruyère râpé, la muscade, le sel et le poivre.

Déposez cette pâte à l'aide de 2 cuillères à café, en petits tas séparés, sur une plaque beurrée. Vous pouvez dorer les petites gougères avec un jaune d'oeuf, à l'aide d'un pinceau.

Enfournez 25 min en surveillant.

Remarques :

Vous pouvez transformer ce plat en entrée, en garnissant les gougères de foie gras, ou d'une farce faite de chèvre frais, de noix mixée, et d'un peu de ciboulette. A servir avec une salade.

TRUCS ET ASTUCES

le vieux papier journal est la méthode la plus efficace pour laver ses vitres à moindre coût. **Il suffit de mouiller légèrement la surface vitrée, puis de frotter avec le journal.** Contrairement aux chiffons, il est très absorbant mais ne laisse pas de peluches. Grâce au plomb contenu dans l'encre, les vitres retrouvent leur brillance. On peut aussi utiliser de l'ammoniac ou de l'alcool à brûler. Deux solutions efficaces, mais beaucoup moins écologiques.

Le bicarbonate de sodium vient à la rescousse de ceux qui oublient souvent leur casserole sur le feu. recouvrir d'eau le fond brûlé et d'ajouter 3 cuillères à soupe de bicarbonate. remettre la casserole sur le feu et laisse bouillir. "Très, très peu d'eau, ça bout tout de suite. Ensuite, j'aide mon ami le bicarbonate en grattant avec une spatule en bois et le brûlé se décolle".

recours au bon vieux vinaigre blanc : Pour les fonds de casseroles, brûlés" versez un bonne quantité de vinaigre et faites bouillir jusqu'au décolllement des plaques".

Pour enlever les dépôt de calcaire sur le carrelage ou dans la bouilloire, **le vinaigre blanc est idéal.** C'est le produit star par excellence, l'accessoire indispensable dans la maison. Il suffit de mélanger de l'eau avec le vinaigre, et éventuellement de frotter avec une éponge ou une vieille **brosse à dents** pour les petites surfaces.

Idem pour les assiettes ou les plats. Le lave-vaisselle, c'est très pratique, mais à la longue, il ternit la vaisselle en raison du calcaire contenu dans l'eau. Pour remédier à ce problème, On vous suggère de **remplacer le liquide de rinçage par du vinaigre blanc.** C'est plus économique et les plats retrouvent toute leur brillance.

A chaque tache, son astuce pour l'éliminer !

Pour une tache de **fruits rouges**, passer le vêtement sous l'**eau froide**, puis de le laisser tremper toute une nuit. C'est très efficace, à condition de le faire rapidement.

Contre les taches de **graisse**, utiliser de la **Terre de Sommières**. Il faut frotter le vêtement avec celle-ci puis laisser agir une nuit et enfin brosser le surplus de produit.

Sur les auréoles causées par la **transpiration**, on peut utiliser du **vinaigre blanc**.

Le vinaigre blanc permet d'éliminer les mauvaises odeurs des canalisations.

Le **vinaigre blanc** agit contre les mauvaises odeurs qui sortent des canalisations des éviers, lavabo, baignoire, etc. fabriquer des glaçons de vinaigre blanc qu'elle laisse fondre dans la canalisation.

mettre **3 cuillères à soupe d'un mélange de bicarbonate de soude et de sel fin** au niveau de la rigole d'évacuation, puis de verser dessus un litre d'**eau vinaigrée bouillante**.

Plutôt que d'utiliser un simple chiffon pour dépoussiérer et faire briller ses meubles, essayez un vieux collant

Le meilleur outil pour bien cirer ses meubles : un vieux collant. C'est en tout cas la méthode ce qu'utilise une lectrice "Après dépoussiérage et application de la cire, j'attends un petit moment et **je fais briller avec un vieux collant dans lequel j'ai introduit un morceau de vieux pull en laine**, sommairement roulé en boule".

"un chiffon plus un peu d'huile olive, c'est idéal pour les meubles cirés"

Les Frères musulmans tunisiens se font dédommager pour leurs crimes commis

...

Viendra le temps où ces traîtres, ces mercenaires, ces criminels et ces voleurs auront des comptes à rendre à la nation. Pas seulement d'avoir pillé la Tunisie, mais aussi d'avoir fait de ce pays jadis souverain, une sous-préfecture américano-qatarienne. Quoique fassent les impérialistes américains, leur cinquième colonne subira le même sort qu'en Egypte.

Ouverture et inauguration

Vendredi 10 Janvier vers 11h du matin

d'une petite **GUINGUETTE** très sympa

à côté de l'Hôtel le Yeti, presque en face, plage du Yéti,
route du phare,
(au phare prendre à gauche et presque tout de suite
à gauche vers la mer après l'hôtel.)

Festivités prévues, à côté du café en face de l'hôtel.

Exposition Photographique

EXPERIENCES II

Jean-François Baecker

Du 26 Décembre 2013 au 16 Février 2014

La Galerie du Pont Neuf :

23, place Dauphine – 75001 Paris





H A M A D I C H E R I F

VOUS INVITE A L'EXPOSITION DE

LAZARE LEVY - JALEL B.ABDALLAH - E.WBRANDT
GAËTAN MIFSUD - SERGIOTELLES - ALY B. SALEM
MOURAD DAUD - G.MARKOFF - E.N ACCACHE - ISIDORE VAN MENS
BOUABANA-NOUREDDINEKHAYACHI - M AX MOREAU

DU 27 NOVEMBRE 2013 AU 15 JANVIER 2014
DE 15H A 19H30 SAUF LE LUNDI



EXCURSION VOYAGE MAHDIA SOUSSE MONASTIR KAIROUAN

18 au 22 Janvier 2014

Participation 225 dtn/personne

Ce tarif comprend : Déplacement par Bus Touristique – Séjour à l'Hôtel + Petit Déjeuner et Dîner – Visites « sauf Zoo »

Samedi 18 Janvier 2014

06 h 30 – Départ d'Houmt Souk « devant TUNISAIR »

07 h 00 – Arrivée à Midoun « RV Palais Royal » puis El May – Sedouikech – Guellala.....

08 h 00 – Arrivée au Bac

10 h 00 – Arrivée à GABES : Visite du Souk (Quartier Grand JARA)

11 h 00 – Départ vers KAIROUAN pour y déjeuner à 13 h

14 h 00 – Visite de la Mosquée de Kairouan (La Grande Mosquée est également appelée mosquée Oqba Ibn Nafi en souvenir de son fondateur. Elle est l'une des principales mosquées de Tunisie)

15 h 00 – Visite Sidi Sahbi et Faskia « grande citerne » Aghlabida (Les bassins des Aghlabides furent édifiés vers 860-862, sous le règne du souverain aghlabide Aboul Ibrahim (856-863))

17 h 00 – Direction MAHDIA pour arriver vers 19 h - Réception des clefs à l'Hôtel – Dîner

Dimanche 19 Janvier 2014

09 h 00 – Départ vers Monastir pour visite du musée Habib BOURGUIBA et RIBAT

12 h 00 – Déjeuner à Monastir

17 h 00 – Départ vers Mahdia

19 h 00 – Arrivée à l'hôtel pour dîner

Lundi 20 Janvier 2014

08 h 00 – Départ pour « FRIGUIA » ZOO à Bouficha + Spectacle des Dauphins (Le parc friguia est l'unique parc animalier privé en Tunisie qui a pour but d'assurer la reproduction des espèces animales en voie de disparition et de garantir sa réintroduction dans son milieu naturel)

10 h 00 – Arrivée au ZOO

13 h 00 – Départ vers SOUSSE pour le déjeuner

15 h 00 – Visite Centre Ville

17 h 00 – Retour vers Mahdia « Hôtel » pour le dîner

Mardi 21 Janvier 2014

08 h 00 - Départ vers le centre ville de MAHDIA pour visite du Musée/Fort/Cimetière Marin

12 h 00 – Déjeuner

14 h 00 – Départ de Mahdia vers Msaken

15 h 00 – Visite du Grand Marché intitulé « terfir » (possibilité de ne pas y participer)

18 h 00 – Retour à Mahdia pour le dîner

Mercredi 22 Janvier 2014

08 h 00 - Remise des clés à la réception et départ vers EL JEM

09 h 00 – Visite du Château et de l'Amphithéâtre d'EL JEM « le plus grand colisée de l'Afrique du Nord »

10 h 00 – Départ vers SFAX

11 h 00 – SFAX

12 h 00 – Déjeuner à MAHRES

14 h 00 – Départ vers GABES.... Puis vers DJERBA

19 h 00 – Arrivée à DJERBA

**Le programme peut changer si nécessaire.
Bonne excursion**

courrier des lecteurs:

- Très bonne année 2014 et encore merci pour votre news letter AC
- il m'est toujours sympa d'avoir les petites potins de Djerba
amitiés RN
- moi, à présent, plus aucun problème; c'est parfait. G J-P
- Personnellement, je ne rencontre aucune difficulté à ouvrir les documents joints ! M M-C

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, (fêtes, inaugurations, évènements, expositions...) il faut nous la faire parvenir avant le jeudi. Les petites annonces sont gratuites, elles sont publiées durant un mois, sauf interruption souhaitée.

PHILRIC

.Si ce mail vous cause une gêne quelconque Vous ne désirez plus recevoir Radioumsouk => philou@topnet.tn